

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

# **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 1 de 8

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Enzyme

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

806220 Bromelin Erytype ready for use 10 x 50 mL

805012 Bromelin, 10 mL

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

Uniquement pour utilisateurs professionnels.

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Bio-Rad Medical Diagnostics GmbH

Rue/B.P.: Industriestr. 1
Place, Lieu: 63303 Dreieich

Allemagne

www.medizinische-diagnostik-dreieich.de

E-mail: contact.bmd@bio-rad.com
Téléphone: +49 (0)6103-3130-0
Télécopie: +49 (0)6103-3130-646

Service responsable de l'information:

Produktmanagement Transfusion Téléphone: 06103 3130-611 Télécopie: 06103 3130-724

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,

Téléphone: +33 388 373737

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

Marquage spécial

EUH208 Contient broméline. Peut produire une réaction allergique. EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N' 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

## **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 2 de 8

## 2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

## 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Solution aqueuse de sels minéraux et de composés organiques.

Contient tensio-actifs et antibiotiques.

Composants dangereux

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 232-572-4 CAS 9001-00-7	Broméline	< 1 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Resp. Sens. 1; H334. STOT SE 3; H335.

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Indications complémentaires:

Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver les parties contaminées avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés. En cas de

réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau

courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Ingestion: Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

# **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 3 de 8

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager. En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un équipement de protection approprié.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la substance. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Nettoyer.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.

Conserver les récipient, l'équipement et la place de travail propres.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés à une plage de température de 2 °C à 8 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec des acides/lessives alcalines et des agents d'oxydation.



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

# **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 4 de 8

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

#### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil

respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se

dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.

Type de gants: Caoutchouc nitrile - Période de latence: > 480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et

leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Changer

les vêtements imprégnés. Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Forme: liquide

Couleur: jaunâtre

Odeur: inodore

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Valeur pH: Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

env. 100 °C

Point éclair/plage d'inflammabilité: Aucune donnée disponible Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Inflammabilité: non applicable

Limites d'explosibilité: LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non applicable

LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non applicable

Tension de vapeur: Aucune donnée disponible



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: fr-FR Langue: Date d'édition: 25/7/2018

## Enzyme

Numéro de matière 186017 Page: 5 de 8

Aucune donnée disponible Densité de la vapeur: Densité: à 20 °C: env. 1 g/mL soluble dans: Ethanol Solubilité:

Solubilité dans l'eau: soluble

Aucune donnée disponible Coefficient de partage: n-octanol/eau:

non applicable Température d'auto-inflammabilité:

Température de décomposition: Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique: Aucune donnée disponible

non applicable Propriétés explosives:

Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible

## 9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

cf. 10.3

## 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

#### 10.4 Conditions à éviter

A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts et bases.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de: Monoxyde de

carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

# **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 6 de 8

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données. Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données. Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

## **Symptômes**

En cas d'inhalation:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

# **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 7 de 8

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Code de déchet: 16 10 02 = Déchets liquides aqueux autres que ceux visés à la rubrique 16 10 01

Recommandation: En resp. les disp. légales en vigueur sur place, il est poss. de déposer ou d'incinérer des

quant. réduites du produit avec les ord. ménagères. Des quant. importantes doivent être

éliminées conform. aux disp. en vigueur concernant les déchets dangereux.

#### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

néant

## 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

Néant

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

néant

## 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

# 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Directives nationales - France** 

Aucune donnée disponible



conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 13/6/2018 Version: 5 Langue: fr-FR Date d'édition: 25/7/2018

# **Enzyme**

Numéro de matière 186017 Page: 8 de 8

## **Directives nationales - Grande-Bretagne**

Code DG-EA (Hazchem): -

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 = Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

EUH208 = Contient broméline. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Identification de la société/entreprise Modification dans la section 14: Informations relatives au transport

Modification dans la section 16: Autres informations

Créée: 28/9/2015

## Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.